

ECOLE EDOUARD HERRIOT MATERNELLE

ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE DU 24/06/2019

PRESENTS :

Enseignants : Martine Reynaud (directrice), Sandra Cambone (nouvelle directrice), Severine Martin, Estelle Dufour (remplaçante d'Hélène Bouchene), Laurence Hamon, Christophe Chirio, Véronique Bideau.

Atsem : Sophie, Anne

Parents d'élèves : Bertrand Butillon, Yann Mabilia, Cédric Roulet, Julie Tryban Camberlin, Aïda Nemili Djemaï

Périscolaire : Blandine Besson

RENTREE SCOLAIRE :

1-Nombre de classes : 2 classes de petite section, 2 classes de moyens, 1 classe de moyens/grands et 2 classes de grands.

2-Effectif : la prévision d'effectifs est de 200 élèves environ. Le seuil d'ouverture de classe ne sera pas atteint. Le seuil de fermeture de classe ne sera pas atteint.

3-Evolution de l'équipe :

Les enseignants

Sandra Cambone, future directrice, remplace Martine Reynaud et aura une classe de petite section. *Véronique Bideau et Julia Deschamps* seront remplacées par deux nouvelles enseignantes.

Les ATSEM

L'équipe reste la même que cette année.

Les AVS

3 enfants ont été aidés par 2 AVS (auxiliaire de vie scolaire) cette année. Des dossiers ont été envoyés pour les garder.

4-Montant de la participation des parents :

Le montant demandé en début d'année était de 25€ par élève.

Le montant utilisé cette année est de 22.20€ par élève. Ce montant comprend 1.95€ de cotisation à l'OCCE et 0.25€ d'assurance. Le reste a permis de financer, pour chaque élève :

3 sorties cinéma au Zola, 1 à la MJC, 1 à l'institut d'art contemporain, et les ingrédients des goûters d'anniversaire.

Les représentants de parents d'élèves estiment que ce montant de 25€, parmi les plus élevés de Villeurbanne, devrait être revu à la baisse.

Pour la rentrée 2019-2020, la future directrice pense que le montant demandé aux parents devrait être revu à la baisse.

5-Rentrée des petites sections :

Cette année la rentrée se déroulera sur 2 jours.

Le lundi 02/09/19, les élèves seront accueillis 1h en classe par petit groupe.

Le mardi 03/09/19, les élèves seront accueillis 1h30.

LE PERISCOLAIRE :

1-Modifications :

Responsable du périscolaire

Blandine Besson sera remplacée par Carole en septembre.

Accueil du matin

* Nouvel accueil du matin : Démarrage le lundi 9 septembre, une semaine après la rentrée.

Deux plages horaires d'arrivée : 7h30/7h35 et 7h55/8h.

Les élèves de maternelle et de l'élémentaire seront accueillis à la maternelle dans la salle polyvalente. Ce choix a été fait par la mairie afin de permettre aux élèves de maternelle d'avoir accès aux toilettes facilement.

Ce choix pose un problème de partage des lieux et de circulation des élèves.

Auparavant, les enseignants préparaient les différentes activités de la salle polyvalente avant l'arrivée des élèves. Ce ne sera plus possible puisque les locaux seront occupés.

Plusieurs interrogations ont été soulevées :

- L'accueil des élèves à 8h20 en présence des élèves de primaire
- Comment et à quelle heure les élèves seront-ils accompagnés à l'école élémentaire ?
- Le stockage du matériel du périscolaire
- Qui sera en charge du nettoyage de la salle polyvalente ? Et à quelle heure ?

L'organisation de ce nouvel accueil peut évoluer.

*Prévision d'accueil : 50 élèves. Effectif 1 adultes pour 25 enfants.

*Les parents seront sensibilisés par la mairie sur le temps de présence de leur enfant à l'école. Les personnes présentes au conseil sont d'avis qu'il est difficile pour un enfant d'être en collectivité de 7h30 à 18h00.

Repas annulé :

Les repas devront être annulés 1 semaine avant.

Les repas peuvent être annulés à tout moment si les parents présentent un certificat médical.

Travaux dans salle du restaurant scolaire réservée aux élèves de petite section :

Projet de transformation de la salle en vestiaire pour le personnel et salle de stockage du matériel du périscolaire. Les travaux ne sont pas encore planifiés, le changement de fonction de la salle ne devrait pas intervenir avant janvier 2020.

Projet en réflexion pour réaménager la grande salle. La Mairie pourrait aussi associer les parents d'élèves pour avoir leur avis sur ce réaménagement.

2-Repas de substitution en cas de dysfonctionnement :

Au cours des derniers mois quelques repas de substitution ont été proposés aux élèves suite à un manque de personnel.

Un de ces repas n'était pas adapté et en quantité insuffisante.

Parmi le personnel de la cantine, une personne est formée et est responsable pour chauffer les repas. Si cette personne est absente, elle est remplacée. Mais si plusieurs écoles de Villeurbanne ont des absences, il arrive qu'il n'y ait pas de remplaçant pour l'école Edouard Herriot. De ce fait un repas froid est servi aux enfants.

Ces repas n'ont pas été facturés aux familles.

3-Repas au self pour les élèves de grande section

Les élèves vont découvrir le self dans les prochains jours (dernière semaine de grande section).

4-Recrutement animateurs

Il y a des difficultés de recrutement. Il est difficile de pérenniser cet emploi.

5-Bilan des activités du périscolaire sur le 3ème trimestre

Aucun bilan n'a pu être présenté aux représentants des parents d'élève. Les activités du périscolaire de la maternelle étant ignorées par la responsable du périscolaire.

APPARTEMENTS AUX 2EME ET 3EME ETAGES

Les parents souhaitent connaître les projets de la mairie et de l'école. L'équipe éducative n'a pas eu le temps de lister les utilisations possibles de ces étages. Les représentants des parents d'élève réitèrent leur proposition d'accompagner les projets de l'équipe éducative auprès de la Mairie pour que ces locaux, situés au sein de l'école, profitent à l'école.

TRAVAUX

Electricité : travaux de remise aux normes dans tout le bâtiment lors de l'été 2019. La fin des travaux est fixée la semaine précédant la rentrée de septembre.

Il n'y a pas de travaux prévus à l'extérieur. Pas de projet de replantation d'arbres pouvant ombrager la cour d'école, suite à l'abattage du cerisier par erreur, l'an dernier.

DIVERS

Vélos : l'école ne possède pas de projet éducatif sur l'utilisation des vélos. Pas d'objectif d'apprentissage.

Page Facebook Parents d'élèves : les parents d'élèves informent l'équipe éducative de l'existence de la page Facebook des Parents d'élève permettant de relayer les informations générales sur l'association des parents ainsi que sur la vie de l'école. Les parents d'élèves s'engagent à respecter le droit à l'image des enfants, enseignants, ATSEM, ... ainsi que la propriété intellectuelle des travaux des élèves.